



**DÉLIBÉRATION N°2016-10-07-4
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 7 octobre 2016

**POINT 4 : APPROBATION DU CONTRAT D'OBJECTIFS PARATAGES 2016-2020
CARENE-UNIVERSITE DE NANTES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 32 voix pour, le contrat d'objectifs partagés 2016-2020 CARENE-Université de Nantes, tel qu'annexé, et autorise le Président à le signer.

À Nantes, le 7 octobre 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

LE CONTRAT D'OBJECTIFS PARTAGES 2016-2020

CARENE – UNIVERSITE DE NANTES

Introduction

1. Le contexte : le pôle universitaire nazairien

Un pôle universitaire dense

L'Université de Nantes a ouvert ses premières formations sur le site de Gavy en 1989, dans un contexte de croissance démographique qui a conduit à l'ouverture de nombreux sites secondaires sur le territoire français.

Au fil des années, **l'offre de formation et la recherche** se sont développés.

L'Université de Nantes compte aujourd'hui près de 2000 étudiants, sur les 3000 étudiants nazairiens. Le pôle universitaire nazairien accueille 3 composantes:

- l'IUT qui compte 6 DUT et 12 licences professionnelles réparties dans 6 départements :
 - o Génie chimique et des procédés
 - o Génie civil
 - o Génie industriel et maintenance
 - o Gestion logistique et transport
 - o Mesures physiques
 - o Techniques de commercialisation

- L'école Polytech'Nantes, installée depuis sa création en 2000 à Saint-Nazaire, qui dispense les formations suivantes :
 - o Master 2 Systèmes électroniques et génie électrique
 - o Ingénieur Génie Civil
 - o Ingénieur Génie électrique
 - o Ingénieur Maîtrise des énergies
 - o Ingénieur Génie des procédés et bioprocédés

- L'UFR Sciences et Techniques qui a localisé à Saint-Nazaire ses formations en génie civil (licences 3, Master 1 et Masters 2).

Une centaine d'enseignants chercheurs sont également présents sur le territoire, qui travaillent au sein de 4 laboratoires :

- le GeM, Institut de recherche en génie civil et mécanique, Unité Mixte de Recherche (CNRS, École Centrale de Nantes, Université de Nantes) dont deux équipes de recherche sont installées à Saint-Nazaire :
 - o Etat mécanique et microstructure des matériaux
 - o Interactions Eau-Geomatériaux

- Le GEPEA, (Génie des procédés environnementaux et agroalimentaires), également Unité Mixte de recherche (Université de Nantes, Ecole des Mines de Nantes, ONIRIS et CNRS) accueille les membres de l'équipe « Bioprocédés et Séparation en Milieu Marin ».
- L'IREENA (Institut de Recherche en Energie Electrique de Nantes Atlantique) dont les travaux sont axés sur la modélisation des dispositifs électromagnétiques, la conversion et la maîtrise de l'énergie. Les domaines d'application concernent le transport et les énergies durables.
- Le LEMNA (Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes-Atlantique) dont certains membres travaillent à Saint-Nazaire sur les problématiques de logistique et supply-chain

Une structuration autour de filières d'excellence

L'Université de Nantes a souhaité structurer ce pôle universitaire autour de filières d'excellence. Celles-ci rassemblent un panel de formations de qualité au sein des différentes composantes, en étroite relation avec le monde économique et sont adossées à des organismes de recherche labellisés. Ces quatre filières sont

- Mécanique – matériaux et Génie civil
- Génie électrique
- Génie des procédés – microalgues
- Logistique et supply-chain

Cette structuration qui permet le rapprochement des acteurs de la formation, de la recherche et du monde économique est une véritable réussite qui fait la force du site nazairien.

En créant une très grande proximité entre les enseignements et la recherche, elle garantit la qualité des formations et donne accès aux étudiants à du matériel de pointe. Elle est également favorable à la dynamique de la recherche en favorisant le rapprochement et les synergies entre les chercheurs. Par ailleurs, ces filières constituées en cohérence avec le tissu économique du territoire permettent aux acteurs universitaires de tisser des liens étroits avec les entreprises et les acteurs économiques.

Ce modèle est donc facteur d'excellence académique, de développement économique et d'attractivité.

Une faiblesse en termes de visibilité et d'attractivité

Cependant, malgré la qualité reconnue de ses formations et de sa recherche, le site universitaire de Saint-Nazaire souffre d'un déficit d'attractivité, auprès des chercheurs et des étudiants.

Ce constat est partagé par la majorité de sites universitaires délocalisés et des villes moyennes, en particulier lorsqu'elles sont proches des grands pôles métropolitains, tels que Nantes, qui concentrent les activités et les étudiants.

Ce déficit d'attractivité s'explique également par les conditions d'accueil des étudiants et chercheurs. En effet, le pôle universitaire nazairien est géographiquement éclaté sur trois sites : le site de Gavy qui accueille les formations de l'Ecole Polytechnique et de la Faculté des Sciences ; le site d'Heinlex qui héberge l'IUT de Saint-Nazaire ; et le site du Centre de Recherche et de Transfert de Technologies qui regroupe les laboratoires de recherche de l'Université et du CNRS.

Cette dispersion géographique nuit à la visibilité des activités universitaires sur le territoire et constitue un frein à l'émergence de synergies au sein de la communauté universitaire nazairienne. Elle pénalise la mise en place de services aux étudiants qui nécessitent une certaine massification des effectifs (maison des étudiants, activités culturelles, service de santé...) ou de dynamiques associatives ainsi que la concrétisation de nouveaux projets de mutualisation entre les différentes équipes pédagogiques et scientifiques.

Synthèse du diagnostic

Force	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none">• Structuration en filières d'excellence• Présence de chercheurs• Cohérence avec les besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Faible visibilité et faible attractivité des chercheurs et des étudiants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Adaptation aux évolutions de l'économie, ex: usine du futur, économie bleue• Liens plus étroits avec le monde économique : formation, R&D, démarches de GPEC• Saint-Nazaire ville étudiante/ville de la connaissance• Hausse de la population étudiante en Loire-Atlantique	<ul style="list-style-type: none">• Baisse du nombre d'étudiants, fermetures de formation• Affaiblissement de la recherche• Décalage entre les formations et les besoins des entreprises sur le territoire

2. La politique ESRI de la CARENE

Un soutien historique à l'Université de Nantes

Depuis l'arrivée de l'Université de Nantes sur son territoire, la Ville de Saint-Nazaire puis la CARENE ont accompagné son implantation et son développement. En 2001, la CARENE s'est dotée de la compétence facultative enseignement supérieur et recherche, convaincue que « *le transfert de technologie vers les entreprises, l'implantation de la recherche et l'ancrage de l'enseignement supérieur dans l'agglomération sont des objectifs capitaux pour acquérir un pôle « enseignement supérieur et recherche » de qualité, dans des secteurs spécifiques et cohérents avec le tissu économique local* ».

Cette compétence se traduit notamment par un soutien financier aux activités universitaires, formalisé dans des contrats d'objectifs partagés

Depuis 2000, la CARENE soutient également l'Université de Nantes dans le cadre de projets de recherche et de projet immobilier. Ce sont aujourd'hui ses principaux axes d'intervention auprès de l'Université de Nantes. Par ailleurs jusqu'en 2012, le territoire a soutenu le fonctionnement de l'Université de Nantes (postes et fonctionnement immobilier) par l'intermédiaire de l'Association Gavy Océanis.

Définition d'une politique globale de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

D'ici début 2017, la CARENE adoptera une stratégie de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. La rédaction de ce schéma vise à répondre à plusieurs objectifs stratégiques pour le territoire:

- Développer l'économie de la connaissance et favoriser la formation supérieure sur le territoire
- Développer la compétitivité des entreprises en facilitant leur capacité à innover et à s'adapter
- Attirer des fonctions dites « métropolitaines », comme la conception et la R&D
- Favoriser l'attractivité du territoire auprès des entreprises et des cadres

Ce schéma sera un outil pour :

- Faire ressortir les grands objectifs politiques de la CARENE en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de soutien à l'innovation d'ici à 2020,

- Donner de la visibilité à nos partenaires (entreprises, établissements, collectivités etc.) sur la stratégie de l'agglomération,
- Mettre en cohérence les actions menées sur le territoire avec ces objectifs et les cibler.

Le COP s'inscrit naturellement dans les réflexions amorcées par le travail en cours et doit être conçu comme un outil de la mise en œuvre de ce schéma. Il permettra notamment de contribuer à répondre à plusieurs thématiques identifiées :

- La carte de formation
- L'attractivité étudiante
- L'animation de l'écosystème ESRI du territoire

3. Stratégie de l'Université de Nantes

L'Université de Nantes est une université pluridisciplinaire. Elle comprend 15 UFR, 3 IUT, une École d'ingénieurs, l'ESPE de l'Académie de Nantes et un Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUNA). Ses principaux campus sont présents sur les villes de Nantes, Saint-Nazaire, et La Roche-Sur-Yon.

Elle est identifiée aujourd'hui comme un acteur majeur du développement, de l'innovation et de l'équilibre social des territoires métropolitain et régional. Avec 36 745 étudiants inscrits en 2014-2015, l'Université concentre 53% des effectifs étudiants universitaires régionaux et 70% des étudiants nantais. Son attractivité internationale est confirmée par les 3 600 étudiants étrangers qu'elle accueille chaque année. Son implication dans la formation tout au long de la vie ne se dément pas avec près de 8 500 salariés pris en charge.

Force d'innovation, l'Université de Nantes s'inscrit dans une dynamique d'excellence de la recherche avec 64 Unités de Recherche accréditées dans le cadre du contrat 2012-2016, 75% de ces laboratoires ayant été classés A ou A+ par l'AERES. L'Université de Nantes représente 58% du potentiel de recherche des Pays de la Loire.

Pour mener à bien ses différentes missions, l'Université de Nantes s'appuie sur 3 731 personnels (2 141 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et 1 590 personnels BIATSS). A ces effectifs s'ajoutent les 500 personnels des Organismes de Recherche (240 chercheurs et 260 BIATSS). L'Université de Nantes dispose d'un budget annuel de 316 millions d'euros.

Au cours de la période 2017-2021, l'Université de Nantes mettra en œuvre son prochain Projet d'Établissement autour de quatre grandes orientations stratégiques :

- une université ouverte à l'international et en prise directe avec ses territoires ;
- une université qui adapte son offre de formation aux besoins de ses étudiants et qui accompagne l'innovation pédagogique ;
- une université qui affirme son ambition en matière de recherche et de développement économique ;
- une université qui professionnalise sa gouvernance et qui simplifie ses pratiques de gestion.

Les enjeux du contrat d'objectifs partagés

Les objectifs de ce nouveau contrat d'objectifs partagés entre la CARENE et l'Université de Nantes sont

- S'accorder sur une stratégie pour le pôle universitaire nazairien, avec des priorités et des engagements de chacun.

- Soutenir la mise en œuvre de projets et d'actions différenciants pour le pôle, en s'assurant que les financements apportent une véritable valeur ajoutée

A travers ce COP, la CARENE et L'Université de Nantes souhaitent répondre à 4 enjeux structurants pour le site universitaire de Saint-Nazaire

1. Soutenir les filières d'excellence, différenciantes

Depuis quelques années l'Université de Nantes a développé à Saint-Nazaire 4 filières d'excellence :

- o Génie civil et mécanique
- o Génie électrique
- o Génie des procédés – microalgues
- o Logistique et supply-chain

Ces quatre filières ont été conçues pour rassembler sur le même territoire l'ensemble des acteurs de la formation et de la recherche, en lien avec le monde économique. L'Université de Nantes et la CARENE considèrent ce modèle de développement comme une véritable réussite.

Par ailleurs, ces filières sont des briques essentielles des thématiques de développement économique que souhaite soutenir le territoire :

- L'usine du futur
- L'économie bleue

L'Usine du futur est également une des thématiques phares de la stratégie de développement de l'Université de Nantes. C'est pourquoi la CARENE et l'Université souhaitent poursuivre leur soutien à ces 4 filières et favoriser le développement de la filière « Logistique et supply-chain »

Engagements

Le soutien de la CARENE à ces filières passera principalement par un **soutien financier à la recherche** afin de consolider l'excellence académique de ces filières et leur rayonnement.

- *Pour les filières génie civil et mécanique (GeM) et génie électrique (IREENA), ce soutien s'inscrira dans le cadre du programme régional **WeaMEC**, démarche régionale de soutien à la structuration des acteurs de la recherche, de la formation et de l'innovation de la filière énergies marines renouvelables. La CARENE financera des équipements ou des thèses et des post-docs au sein des équipes nazairiennes, pour un montant global de **500 K€ sur la durée du COP**. La sélection des projets sera faite par le WeaMEC dans le cadre de son appel à projets annuel. Les financements seront versés directement à l'Université de Nantes.*
- *Le soutien à la filière génie des procédés passe par le financement du **projet I-G-Pro-BE**, dans le cadre du CPER 2014-2020, dans la continuité des financements accordés à Algosolis lors de la période précédente.*
- *La consolidation de la filière logistique et supply-chain passera par un renforcement des activités de recherche sur le territoire. La CARENE propose donc de financer un **post-doctorat**, sur un sujet travaillé avec l'Université de Nantes et le pôle achat supply-chain atlantique (PASCA), à hauteur de **50 k€ pour deux ans**.*

2. Adapter l'offre de formation aux besoins du territoire

Pour répondre aux besoins des entreprises et permettre l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'Université de Nantes se doit de garder une veille active sur les besoins des entreprises et d'adapter régulièrement ses formations.

De nouvelles thématiques ou compétences à développer ont été identifiées et peuvent être explorées:

- Le numérique
- Les énergies marines renouvelables
- Le tourisme
- La logistique

D'autres thématiques pourraient être identifiées dans les années à venir.

La CARENE s'engage à soutenir l'Université de Nantes et ses composantes dans ces démarches et à faire en sorte de développer de nouvelles formations dans ces différents domaines.

3. Soutenir les liens entre l'Université de Nantes et l'entreprise

L'Université de Nantes a fait de son ouverture sur le monde de l'entreprise un axe fort de sa stratégie de développement depuis quelques années.

- *La CARENE souhaite soutenir l'Université de Nantes dans cette démarche en soutenant financièrement le projet **Fil'Innov**, à hauteur de **50k€ par an pendant 3 ans**.*

Ce soutien permettra de renforcer les effectifs de la Direction de la Recherche, des Partenariats et de l'Innovation (DRPI) qui s'organise en filières d'innovations animées par des coordonnateurs (enseignants-chercheurs) et des ingénieurs filières pour devenir l'interface entre les mondes académiques et socio-économique.

Les objectifs de ce projet sont :

- Donner une visibilité accessible par le monde socio-économique des compétences universitaire en Recherche – Formation – Innovation (RFI) sur l'ensemble des filières.
- Optimiser et approfondir le rapprochement avec le monde socio-économique et favoriser des partenariats cohérents entre recherche publique et tissu industriel.
- Améliorer la détection et l'accompagnement des travaux de recherche pour optimiser leur valorisation.

Une évaluation sera réalisée à l'issue des trois ans du projet.

Par ailleurs, le renforcement des liens entre les entreprises et la recherche doit passer par de la mise en réseau.

- *La CARENE s'engage donc à **soutenir financièrement les évènements** sur son territoire qui **mettent en relation les acteurs de la recherche et les entreprises** ou qui font rayonner la recherche nazairienne à l'échelle nationale ou internationale (conférences, colloques...). Ce soutien prendra la forme d'une ligne budgétaire réservée, à hauteur de **10 k€ par an maximum**. Les évènements à financer seront validés dans le cadre du comité de technique du COP.*
- *Enfin, pour soutenir l'entrepreneuriat étudiant, la CARENE propose de mettre en place un incubateur à destination des étudiants entrepreneurs ou des créateurs en sortie d'étude. Ce dispositif, qui viendra renforcer le démarche PEPITE portée par l'Université de Nantes pourra comprendre :*
 - *Un hébergement gratuit au sein de la pépinière de la CARENE*
 - *Un accompagnement gratuit par les partenaires de la création d'entreprises présents à la pépinière (BGE, CCI...)*

Les conditions financières de ce projet impliquant notamment l'Université de Nantes seront précisées ultérieurement.

4. Renforcer l'attractivité du pôle nazairien auprès des chercheurs et des étudiants

L'attractivité du pôle nazairien est un enjeu majeur pour l'avenir du site nazairien. La CARENE et l'Université de Nantes souhaitent intervenir de deux manières : le soutien à l'immobilier universitaire et le soutien à la vie étudiante.

Soutien à l'immobilier universitaire

Regroupement des sites universitaires de Gavy et d'Heinlex

Le site de Gavy, qui accueille les étudiants de Polytech et de l'UFR des Sciences et techniques est peu adapté à la formation, vétuste et nécessite des coûts d'entretien très importants. Par ailleurs rapprocher l'ensemble des étudiants de l'Université de Nantes sur un même site donnerait de la cohérence et de la visibilité au pôle universitaire nazairien et permettrait de mutualiser et de rationaliser l'utilisation des locaux. C'est pourquoi l'Université de Nantes et la CARENE souhaitent regrouper les sites universitaires autour du site d'Heinlex pour créer un campus moderne et attractif. Ce regroupement nécessiterait de réaménager le site de l'IUT et de construire un bâtiment neuf. Ce projet est aujourd'hui estimé à 14.5 M€ et dispose à ce jour d'un financement de 3 M€ dans le cadre du CPER 2014-2020, dont 1 M€ apporté par la CARENE.

La CARENE et l'Université de Nantes soutiennent activement ce projet et travaillent à l'élaboration d'un plan de financement avec les co-financeurs potentiels.

- *Pour faire aboutir le projet, la CARENE s'engage à mobiliser en cas de besoin des crédits supplémentaires, au-delà des engagements déjà pris dans le CPER.*

La réhabilitation de l'IUT

Pour amplifier son développement, la filière Génie des Procédés doit être soutenue sur le volet pédagogique. En effet, la première brique de recrutement de cette filière est le DUT Génie des Procédés dont il faut impérativement renforcer l'attractivité pour augmenter les effectifs étudiants. Cette attractivité passe notamment par la réhabilitation du hall Génie Chimique de l'IUT de Saint-Nazaire. Le coût de réhabilitation de cette halle est estimé à 800 K€.

Les amphithéâtres A et B de l'IUT, qui hébergent les promotions des différents DUT et Licences Professionnelles de l'IUT, sont aujourd'hui en mauvais état. À terme, dans la démarche de regroupement sur un site unique, ils seraient également utilisés pour les promotions de Polytech et de la Faculté des Sciences. Il s'agit là d'un enjeu immédiat lié à l'attractivité de l'IUT mais également de préparation du regroupement des sites de Gavy et d'Heinlex (mutualisation des amphithéâtres). Ces travaux sont estimés à 1.2 million d'euros.

- *Le projet de regroupement sur Heinlex, particulièrement dimensionnant en terme de financement, fait actuellement l'objet de discussions avec l'Etat et la Région des Pays de la Loire. Celles-ci doivent se finaliser d'ici fin 2016. Compte-tenu de l'ampleur de ce projet, il apparaît nécessaire de traiter de manière globale les enjeux immobiliers universitaires et de consolider les financements.*
- *A cette fin, la CARENE et l'Université de Nantes conviennent de déterminer ensemble les projets immobiliers à soutenir et de finaliser la répartition des montants financiers correspondants au plus tard en janvier 2017, en fonction des décisions prises concernant le projet de regroupement des sites universitaires. Un avenant au COP pourra alors formaliser ces engagements.*

Soutien à la vie étudiante

Le soutien à la vie étudiante, dans toutes ses composantes, est nécessaire au bien-être des étudiants sur le territoire tout au long de leurs études et par là, à l'attractivité du campus nazairien. La CARENE et l'Université de Nantes sont conscientes qu'elles ont chacune un rôle à jouer dans ce soutien, qui peut comporter plusieurs dimensions :

- Conditions de vie : logement, transport, santé, restauration
 - Attractivité, accueil, communication, information,
 - Vie culturelle et sociale : culture, sport, vie associative
- *La CARENE s'engage à réserver des crédits pour encourager l'organisation d'évènements et d'animations sur le territoire, à destination de l'ensemble des étudiants du territoire. Ce financement pourra atteindre **10 K€ par an** maximum pour les projets portés par les étudiants de l'Université de Nantes. Il pourra notamment financer des évènements organisés par le service Vie étudiante de l'Université de Nantes.*
- *Le service de la vie étudiante de l'Université de Nantes organisera tous les ans, en partenariat avec la CARENE et les services de la ville de St Nazaire, un évènement à destination de l'ensemble des étudiants nazairiens. Cet évènement permettra de donner de l'information aux étudiants sur le territoire et leur proposera un moment convivial et festif.*
- *Enfin, l'Université de Nantes s'engage à participer à une démarche globale de redynamisation de l'attractivité étudiante portée par la CARENE et les services des villes de Saint-Nazaire et Pornichet, et à mobiliser ses différentes composantes concernées.*

Gouvernance

Mise en œuvre opérationnelle

Les projets suivants feront l'objet d'une convention financière entre la CARENE et l'Université de Nantes, précisant le montant de la subvention, les modalités de versement et les indicateurs ou modalités de suivi du projet:

- Les projets issus du WEAMEC : sont identifiés à ce jour les projets FIRMAIN et ROS 3D
- Le projet de recherche logistique
- Le projet Fil' Innov
- Les projets d'investissement immobilier soutenus par la CARENE

Une convention multi-partenariale sera signée entre les parties prenantes de l'incubateur étudiant: l'Université de Nantes, la CARENE, le CIL, Atlanpole...

La mobilisation des lignes de financement pour les projets de « mise en valeur de la recherche et relation entreprises » et les « projets d'évènements et d'animation » se fera dans le cadre du Comité technique du COP et sera validée par les élus de la CARENE.

Instances de suivi

L'avancée du COP sera suivie par un **comité de pilotage** coprésidé par le Vice-Président ESR de la CARENE et le 1^{er} Vice-Président de l'Université de Nantes, et composé en outre du représentant du site nazairien auprès du président et d'au moins un représentant par composante de l'Université de Nantes à Saint-Nazaire. Ce comité de pilotage se réunira une fois par an, à l'initiative de l'Université de Nantes, et fera notamment un point d'avancement sur les projets :

- WEAMEC et les autres projets de recherche soutenus

- Fil'Innov
- L'actualité des formations, en lien notamment avec les discussions et actualités dans le cadre de la COMUE
- Les projets d'évènements ou d'initiatives étudiantes soutenus dans l'année par la CARENE

Un **comité technique** de suivi du COP sera organisé deux fois par an, à l'initiative de l'Université de Nantes, avec un représentant des services techniques de la CARENE, le représentant du site de Saint-Nazaire et des techniciens des différentes composantes de l'Université de Nantes. Ce comité technique permettra d'identifier les projets à faire financer par les lignes de financement « vie étudiante » et « évènements », qui seront ensuite validés par les élus de la CARENE.

Indicateurs

Les conventions préciseront pour chaque projet des modalités de suivi ainsi que des indicateurs d'avancée et de réussite des projets.

La vie étudiante fera l'objet de mise en place d'une démarche d'amélioration continue, dont les indicateurs sont à déterminer.

Dans le cadre du Comité de pilotage, un point annuel sera fait sur l'ensemble des financements apportés dans le cadre des lignes « mise en valeur de la recherche et relation entreprises » et « projets d'évènements et d'animation ». Les porteurs de projet fourniront un bilan financier, et un bilan qualitatif indiquant notamment le nombre de personnes touchées, les actions de communication mises en œuvre et les points à améliorer dans l'organisation si l'action devait être reconduite.

Engagements financiers de la CARENE 2016-2020

	Action	Montant (en k€)
Fonctionnement	Soutien à la recherche (WEAMEC, correspond à 3 thèses)	270
	Soutien à la recherche logistique	50
	Fil'Innov (2017-2019, reconductible en fonction des résultats)	150 (50 k€/an)
	Ligne de financement « mise en valeur de la recherche et relation entreprises »	50 (10 k€/an)
	Ligne de financement « projets d'évènements et d'animation »	50 (10 k€/an)
Total fonctionnement		570
Investissement	Soutien à la recherche (WEAMEC, sous réserve de projets proposés)	230
	Réhabilitation de l'IUT	<i>A déterminer dans le cadre d'un avenant du COP</i>
	Regroupement Gavy - Heinlex	<i>A déterminer dans le cadre d'un avenant du COP</i>
Total Investissement		230
TOTAL		800
Moyenne annuelle		156 k€/an